DOSSIERS DE SIÈGE

BARRES D'APPUI RELEVABLES

NECESSAIRE POUR TOUTES



BM17.2

Pour montage sur murs en béton (> C20/C25)

Numéro d'autorisation générale de construction : ETA-11/0493

Supplémentaire :

mortier d'injection (no de réf.

HEWI: 200311)

ou à préciser séparément : mortier d'injection HIT-HY200A (Hilti), outil de pressage HDM (Hilti)

BM10.2

Pour montage sur murs en béton (> C20/C25)

BM11.2

Pour montage sur murs en béton alvéolé (> P2)

Supplémentaire:
mortier d'injection (no de réf.
HEWI: 200266), foret de cône
(no de réf. HEWI: 171041)
ou à préciser séparément:
mortier d'injection HIT-HY 270
(Hilti), outil de pressage HDM (Hilti),
foret de cône TE-C PB 22/100

BM12.2

Murs de construction légère avec armature en panneaux de bois stratifié (collage imperméable, épaisseur minimale de 30 mm, par ex. cadre porteur ou installation encastrable)

BM13.2

Murs de construction légère avec plaques d'acier intégrées (par ex. cadre porteur ou installation encastrable)

BM18.2

Pour montage sur murs en :

- · briques pleines
- · briques silico-calcaires
- · blocs creux en béton
- · briques creuses
- \cdot blocs creux en béton léger
- \cdot béton léger à base de déblais

Numéro d'autorisation générale de construction : ETA-13/1036

Supplémentaire : mortier d'injection (no de réf. HEWI : 200266) ou à préciser séparément :

mortier d'injection HIT-HY 270 (Hilti), outil de pressage HDM (Hilti)

Les dossiers de siège ne peuvent pas être combinés avec des variantes mobiles.

801.50B2...1

801.50B1...1 | rotatif

801.50B2...4S

801.50B1...4S | rotatif

801.51.927...L | 801.51B927L...

· idem

· profondeur 230 mm

DOSSIERS DE SIÈGE

BARRES D'APPUI RELEVABLES

NECESSAIRE POUR TOUTES



801.51.900

- · entraxe 670-730 mm réglable sur site
- · profondeur 150 mm
- · montage sur les deux côtés
- · rembourrage de l'appui en mousse de polyuréthane noire
- barres en polyamide brillant en 14 couleurs HEWI

801.51B900

· barres en polyamide mat in 5 HEWI couleurs

801.51D900 ®

 barres en polyamide brillant en couleur HEWI 98 (blanc de sécurité), avec micro-particules d'argent à effet antimicrobien



801.51.920R (droite) 801.51.920L (gauche)

- · entraxe 670-730 mm réglable sur site
- · profondeur 150 mm
- · montage sur un côté
- rembourrage de l'appui en mousse de polyuréthane noire
- barres en polyamide brillant (14 couleurs)

801.51B920R (droite) 801.51B920L (gauche)

- · barres en polyamide mat in 5 HEWI couleurs
- 9 801.51D920R (droite)
- ⊕ 801.51D920L (gauche)
- barres en polyamide brillant en couleur HEWI 98 (blanc de sécurité), avec micro-particules d'argent à effet antimicrobien



BM10.2.1 (des deux côtés) BM10.2.2 (unilatérale)

Pour montage sur murs en béton (> C20/C25)

Numéro d'autorisation générale de construction : ETA-11/0493

BM11.2.1 (des deux côtés) BM11.2.2 (unilatérale)

Pour montage sur murs

avec gaine ajourée ø 18 mm

- · blocs creux en béton
- · briques creuses
- · blocs creux en béton léger
- · béton léger à base de déblais

sans gaine ajourée

- · briques pleines
- \cdot briques silico-calcaires

avec gaine ajourée ø 22 mm

· béton alvéolé (> P2)

BM12.2.1 (des deux côtés) BM12.2.2 (unilatérale)

Murs de construction légère avec armature en panneaux de bois stratifié (collage imperméable, épaisseur minimale de 30 mm, par ex. cadre porteur ou installation encastrable)

BM13.2.1 (des deux côtés) BM13.2.2 (unilatérale)

Murs de construction légère avec plaques d'acier intégrées (par ex. cadre porteur ou installation encastrable)

Les dossiers de siège ne peuvent pas être combinés avec des variantes mobiles.